

*Proposition présentée par les députés:*

*M<sup>me</sup> et MM. Jacques Pagan, Pierre Schifferli,  
Robert Iselin, André Reymond, Caroline Bartl,  
Yvan Galeotto, Jacques Baud et Gilbert Catelain*

*Date de dépôt: 10 juin 2003*

*Messagerie*

## **Proposition de motion**

### **pour le versement des subventions attribuées aux associations organisatrices de la manifestation anti-G8 au fonds d'indemnisation des victimes**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant:

- que les organisateurs de la manifestation anti-G8 portent une responsabilité prépondérante quant aux émeutes survenues à Genève et aux dommages qui ont été perpétrés ;
- qu'outre des personnes physiques, les organisateurs sont des associations ;
- que les associations concernées perçoivent des subventions de l'Etat pour le financement de leurs activités ;
- que le Conseil d'Etat connaît l'ensemble des associations concernées avec lesquelles il a, notamment, été amené à négocier directement ou par le truchement de représentants,

invite le Conseil d'Etat

- à fournir au Grand Conseil un inventaire exhaustif des personnes physiques et des associations ayant pris une part directe ou indirecte à l'organisation des manifestations anti-G8, y compris en appelant à manifester ;
- à indiquer au Grand Conseil le montant de la subvention attribuée par l'Etat de Genève à chacune desdites associations ;
- à faire verser l'intégralité des subventions prévus au budget 2003 en main du fonds d'indemnisation des victimes de la manifestation anti-G8 ;
- à inviter la Ville de Genève à procéder de même.

## *EXPOSÉ DES MOTIFS*

Mesdames et  
Messieurs les députés,

De facto, une nébuleuse d'associations a invité les casseurs à s'abriter dans la manifestation qu'elle a organisée afin de procéder impunément à une mise à sac annoncée des rues de Genève.

Ces associations et leurs leaders portent une part de responsabilité prépondérante dans la survenance des violences qui ont précédé, accompagné et suivi la manifestation des opposants au G8.

Ces violences ont, de plus, été encouragées par un climat d'hystérie anti-policrière savamment préparé par le double discours du Forum social lémanique et des associations qui lui sont liées.

Les associations organisatrices n'ont pas su ou pas voulu mettre sur pied un service d'ordre digne de ce nom. Le service d'ordre du Forum social lémanique a en effet toléré que les manifestations soient accompagnées par des centaines de casseurs du « Black Block » parfaitement identifiables.

La population genevoise est sous le choc.

Alors qu'un engagement financier concret des autorités, aux frais du contribuable, est attendu en faveur des victimes, la population et les victimes comprendraient très mal que les responsables ne participent pas de manière visible et immédiate.

Sachant que nombre des associations concernées sont subventionnées par l'Etat, un premier geste consistera à verser les subventions prévues au budget en main du fondx d'indemnisation des victimes.

Quoique symbolique, vu l'ampleur des dommages, ce geste de solidarité et de décence sera de nature à apaiser les esprits. Il devra rassembler les membres de ce Grand Conseil au-delà des sympathies politiques qui peuvent par ailleurs le diviser.

Au bénéfice des explications fournies, nous vous prions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à la présente motion.